

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/2143
10 mai 1951
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE EN DATE DU 9 MAI 1951, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE CHEF DE LA DELEGATION SYRIENNE AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir
porter les faits suivants à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

Ce matin 9 mai, de bonne heure, des forces israéliennes ont déclenché un
tir d'artillerie et de mitrailleuses sur le village de Shamalneh. Plusieurs
obus sont tombés dans le secteur de Beteiha, en territoire syrien, et sur
l'avant-poste syrien d'Al-Hassel; une femme a été tuée. Cet acte d'agression
s'est déroulé après que le Conseil de sécurité eut adopté et fait parvenir aux
parties l'ordre de cesser le feu.

Cet acte prouve incontestablement que l'appui donné verbalement par le
représentant d'Israël à la résolution du Conseil ne correspond pas aux inten-
tions véritables du Gouvernement israélien.

Je tiens à élever la protestation la plus solennelle contre cette nouvelle
violation de l'intégrité territoriale de la Syrie et à attirer l'attention du
Conseil de sécurité sur les graves conséquences que pourraient avoir ces actes
d'agression si on les laissait se poursuivre.

Signé : Faris EL-KHOURY,

Chef de la délégation syrienne
auprès de l'Organisation des
Nations Unies.

